



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire des Phares, devient membre du conseil d'administration d'Éducation internationale

Rimouski, le 15 novembre 2011 – M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire des Phares, fait dorénavant partie du conseil d'administration d'Éducation internationale – Coopérative de service de développement et d'échanges en éducation. Il a été élu pour un mandat d'un an lors de l'assemblée générale régulière des membres d'Éducation Internationale du 27 octobre 2011.

Éducation internationale est une Coopérative de services de développement et d'échanges en éducation située à Québec qui regroupe 43 commissions scolaires et organismes des réseaux de l'éducation du Québec. Elle a pour mission d'offrir et de coordonner des services de qualité permettant de réunir, d'appuyer et de représenter ses membres dans leurs activités d'internationalisation de l'éducation.

L'internationalisation de l'éducation contribue à la réussite des élèves en leur permettant de vivre des expériences internationales uniques et en mettant à leur disposition des milieux éducatifs et du personnel scolaire ouverts sur le monde. Les projets d'ouverture sur le monde des établissements scolaires s'insèrent dans le cadre de la Stratégie d'internationalisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

-30-

Source : M. Jean-François Parent
Directeur général
Commission scolaire des Phares
418 723-5927

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

